



ADRER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

5 Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, [www.adrer.fr](http://www.adrer.fr)

## LES ASSAINISSEMENTS<sup>1</sup>

En décembre 2024 les services de la Communauté des communes du golfe de Saint-Tropez (CCGST plus bas), sous la présidence de Sylvie Siri, maire de Saint-Tropez, ont consulté les associations agréées sur les appels d'offres relatifs au marché des prestations liées à l'assainissement collectif et non collectif de trois communes dont le Rayol-Canadel. Cet épisode nous donne l'occasion de refaire un tour d'horizon sur cette question qui nous concerne tous.

Dans les charges générales payées par les habitants on remarque que la taxe assainissement fixée en fonction de la consommation d'eau pèse, au fil des années, de plus en plus lourd.

La qualité de l'assainissement est fondamentale en termes de santé publique et de qualité des eaux de baignade si les rejets ne sont pas suffisamment traités. Nous avons tous connu des épisodes orageux violents qui ont occasionné des dysfonctionnements ; des usines de traitement avec aussitôt des interdictions de baignade en raison de présence massives de bactéries type eschyria coli ou similaire. Par ailleurs les systèmes d'assainissement individuels en place faute d'entretien ne sont pas tous très efficaces et nuisent à l'environnement.

### 1. L'assainissement collectif

L'assainissement collectif - on utilise souvent l'expression "tout à l'égout" - a pour fonction de collecter les eaux usées, puis de les débarrasser des pollutions dont elles se sont chargées avant de rejeter l'eau épurée dans le milieu naturel. Il s'agit d'un service public dont la charge incombe aux collectivités publiques, communes ou intercommunalités. Ce service est payant à double titre, pour le branchement et pour son fonctionnement.

41 649 foyers sont raccordés au réseau collectif au sein des communes du Golfe alors que 5 548 ne le sont (soit 12%) pas et ressortent donc de l'assainissement non collectif (cf infra).

Les équipements comportent :

- 8 stations d'épuration,
- 8 mini stations,
- 156 postes de refoulement et
- 352km de réseau.

Ces équipements traitent 9,23 millions de m3 d'eaux usées facturés sur les factures d'eau potable.

Avant de rentrer sous la responsabilité de l'intercommunalité, le service public d'assainissement collectif était à la charge de chacune des communes du golfe avec des régimes juridiques de responsabilités variés. Soit le service était assuré directement par les services municipaux, on parle alors de régie municipale, soit il était délégué à une entreprise par contrat de délégation de service public ou une concession<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Source : rapports présentés en CCSPL par la CCDSF

<sup>2</sup> Concession lorsque le contrat est de longue durée si de lourds investissements sont prévus à la charge du concessionnaire qui doit donc l'amortir sur une longue période.



ADRER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

5 Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, [www.adrer.fr](http://www.adrer.fr)

Depuis le 1er janvier 2024 l'intercommunalité a repris la responsabilité de ces services dont les régimes de gestion restent disparates car la communauté n'a fait que reprendre l'existant avec souvent des échéances contractuelles différentes, des acteurs différents et des délais restant à courir de moins de deux ans. Sur exigence préfectorale, les services de l'intercommunalité ont dû réémettre des appels d'offres pour les contrats échus en 2024 jusqu'au 31 décembre 2026 avant de les remettre sur le marché par un appel d'offres global et alors que les services suggéraient une simple prorogation des contrats sur une échéance unique et alléger la charge bureaucratique.

### Rappel de la situation commune par commune

- **Communes en régie** : La Garde-Freinet ; La Mole ; Cavalaire et la Croix Valmer via le SIVOM du littoral des Maures
- **Communes en concession de service public** : Grimaud avec la SAUR pour une durée de 20 ans, échéance 30 juin 2038
- **Communes en délégation de service public** : les six autres communes dont le Rayol Canadel avec la SAUR pour une durée initiale de 10 ans, prolongé d'un an, échéance le 31 décembre 2024.

### La longueur des canalisations gérées par les communes s'échelonne ainsi :

|                         | linéaire de réseau en km | nombre d'abonnés | nombre d'abonnés par km |
|-------------------------|--------------------------|------------------|-------------------------|
| Sainte-Maxime           | 89                       | 12897            | 145                     |
| Cogolin / Gassin        | 76                       | 10195            | 134                     |
| Grimaud                 | 57                       | 5599             | 98                      |
| Saint-Tropez            | 48                       | 6350             | 132                     |
| Ramatuelle              | 32                       | 2014             | 63                      |
| <b>Le Rayol-Canadel</b> | <b>22</b>                | <b>1217</b>      | <b>55</b>               |
| Le Plan de la Tour      | 16                       | 1677             | 105                     |
| La Garde-Freinet        | 7                        | 1075             | 154                     |
| La Mole                 | 4                        | 625              | 156                     |
|                         | 351                      | 41649            | 119                     |

D'où il ressort que le nombre de foyers connectés au réseau par km est le plus faible au Rayol.



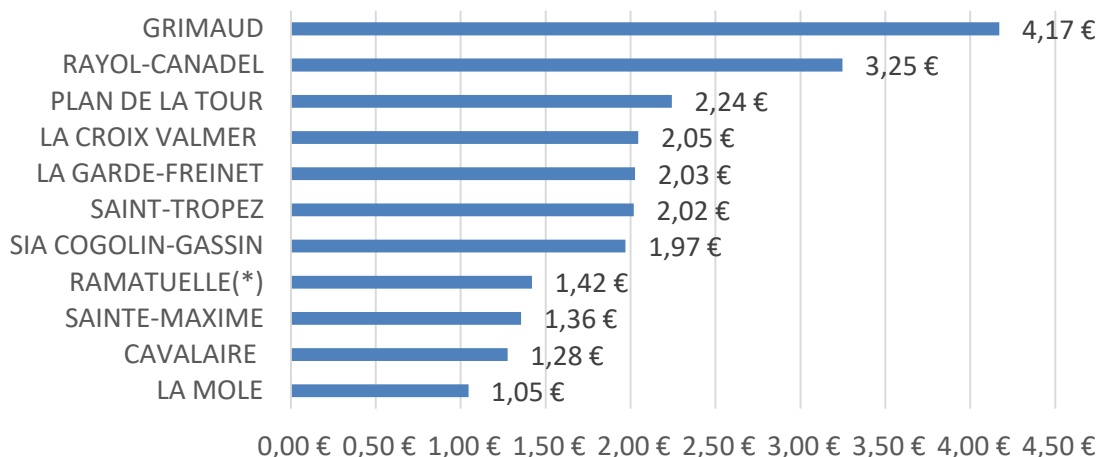
ADRER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

5 Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, [www.adrer.fr](http://www.adrer.fr)

## Prix de l'assainissement collectif par commune

Prix TTC de l'assainissement collectif /m3



Pour trois communes trois contrats ont donc été remis sur le marché en 2024 et ont fait l'objet de trois appels d'offres, Saint-Tropez/SAUR ; Plan de la Tour/Veolia et le Rayol Canadel/SAUR. Pour Saint-Tropez la SAUR était en concurrence avec Veolia ainsi que pour Plan de la Tour.

### Zoom Le Rayol-Canadel

Une particularité est à souligner pour notre commune, ses 198 885m<sup>3</sup> d'eaux usées (214 012 m<sup>3</sup> l'année d'avant) sont traitées par l'usine de Cavalière qui dépend d'une autre intercommunalité avec le Lavandou<sup>3</sup>. Elle est exploitée par la SAUR. Cette particularité explique le prix de 3.25€/m<sup>3</sup> pour le Rayol, prix qui comprend 2.10€ correspondant à la part de la SAUR. Pour notre commune la SAUR a été la seule à soumissionner mais sa première offre qui affichait 25% d'augmentation a fait l'objet d'une deuxième négociation qui a abouti à une baisse sensible (cf infra). La commune met gratuitement à la disposition du concessionnaire tous les équipements nécessaires dont les 1217 branchements (1206 en 2022).

Dans une première étape (avril 2024) le conseil communautaire de la CCGST a approuvé le principe du recours à la **délégation de service public** pour une durée de 2 ans à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2026. Une consultation a été lancée. En juillet 2024, seule la SAUR s'est manifestée en réponse à l'appel d'offres. Néanmoins les services de l'intercommunalité ont renégocié sa 1<sup>ère</sup> offre pour aboutir à une proposition finale. Le résultat se présente ainsi :

|  | Principales données avant appel d'offres | Offre SAUR 1 | Écart | Offre SAUR 2 Après négociation | Écart |
|--|--|--------------|-------|--------------------------------|-------|
| Facture 120 m <sup>3</sup>                     | 103,29 €                                 | 97,54 €      | -5,6% | 93,86 €                        | -9,1% |
| prix au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> | 0,86 €                                   | 0,81 €       | -5,6% | 0,78 €                         | -9,1% |
| % part fixe pour 120 m <sup>3</sup>            | 19,1%                                    | 21,5%        |       | 22,4%                          |       |

<sup>3</sup> syndicat Le Lavandou - Golfe de Saint-Tropez



ADRER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

5 Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, [www.adrer.fr](http://www.adrer.fr)

La renégociation a permis une baisse des prix sur les quantités traitées 0,81 €/m<sup>3</sup> à 0,78 €/m<sup>3</sup> mais une augmentation de la part fixe de l'abonnement qui passera de 19,72€ à 21 €.

### Précision sur les performances de la station d'épuration de Cavalière

Même si la concentration des rejets est conforme à la réglementation<sup>4</sup> l'eau épurée rejetée vers la mer n'est jamais pure à 100% des résidus de pollutions subsistent. La charge totale estimée rejetée est de<sup>5</sup> :

- 38,6 kg/an de particules solides en suspension, soit 0,025% de la charge entrante.
- 96,7 kg/an de DCO<sup>6</sup>, soit 0,04% de la charge entrante.
- 5,6 kg/an de DBO<sup>7</sup>, soit 0,005% de la charge entrante.

Seul un traitement aux ultra-violets très coûteux permettrait d'évacuer une eau pure. En raison du positionnement en proximité du front de mer de cette station, sa fragilité en cas d'événement climatique majeur reste préoccupante.

## 2. L'assainissement non collectif (SPANC)

L'assainissement non collectif consiste en l'élimination des eaux usées par épandage dans les sols. Il répond à des règles contraignantes d'hygiène et de salubrité. Il est défini officiellement comme "tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement<sup>8</sup>".

"Chaque propriétaire d'un immeuble non desservi par le réseau public d'assainissement est tenu de l'équiper, à sa charge, d'une filière d'assainissement réglementaire. L'occupant est responsable du bon fonctionnement de l'installation afin de préserver la qualité des eaux souterraines et superficielles ainsi que la salubrité publique. Il est notamment tenu d'assurer régulièrement l'entretien de l'ensemble du dispositif d'assainissement".

### Au niveau des communes du Golfe

A la différence de l'assainissement collectif l'intervention de l'intercommunalité se borne à effectuer tous les 7 ans des **contrôles** chez les usagers non raccordés (contrôles de conception ou de réalisation, contrôles en cas de vente et contrôles périodiques) et à les facturer. Cette compétence a été transférée à la CCGST de communes en 2015.

Onze communes du Golfe ont fait le choix de la **régie** pour gérer les prestations de contrôles en le sous traitant à Veolia. Seul le Plan de la Tour a choisi la délégation de service public (à Veolia) jusqu'à fin 2024.

Les communes du golfe disposent de 5 548 installations d'assainissement non collectif, réparties ainsi :

<sup>4</sup> arrêté préfectoral du 4 mars 2015

<sup>5</sup> Source rapport SAUR 2023

<sup>6</sup> Demande chimique en oxygène est la quantité d'oxygène dissous qui doit être présente dans l'eau pour oxyder les matières organiques chimiques, comme le pétrole.

<sup>7</sup> Demande Biochimique en Oxygène, exprime la quantité d'oxygène nécessaire sur 5 jours à la dégradation de la matière organique biodégradable

<sup>8</sup> <https://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>



**ADRER**

**Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel**

5 Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, [www.adrer.fr](http://www.adrer.fr)

|  |            |
|--|------------|
| Grimaud                                    | 1 282      |
| La Croix-Valmer                            | 829        |
| La Garde-Freinet                           | 808        |
| Ramatuelle                                 | 703        |
| Le Plan de la Tour                         | 490        |
| Sainte-Maxime                              | 435        |
| Gassin                                     | 259        |
| Rayol-Canadel                              | <u>235</u> |
| Cogolin                                    | 178        |
| La Môle                                    | 164        |
| Saint-Tropez                               | 88         |
| Cavalaire                                  | 77         |
| <u>1[1] 238 selon les documents du PLU</u> |            |

Un seul agent intercommunal est responsable des 902 contrôles réalisés en 2023, 197 de conception, 143 de réalisation, 391 périodiques, 171 à l'occasion d'une vente.

Les résultats ont donné :

- 45% des installations ont été jugées conformes
- 51,5% non conformes, sans risque avéré
- 3,5% non conformes, avec risque avéré

### **Zoom sur le Rayol-Canadel**

Les contrôles sont refacturés à l'utilisateur selon des tarifs variables selon les communes. Pour le Rayol il en coûte 113.77€ en cas de vente ou contrôle périodique, 125.82€ pour une nouvelle réalisation et 120.46€ pour un contrôle de conception.

18% des habitations sont équipées, un pourcentage supérieur à celui de la moyenne des autres communes du Golfe qui s'affiche à 12%. Cet écart s'explique par la faiblesse du réseau collectif (22km pour 34km de voirie, à l'instar du Plan de la Tour avec seulement 16km), la configuration d'un territoire plus escarpé qu'ailleurs et l'étalement des habitations.

Si la propriété est située sur une "zone d'assainissement non collectif" (zonage défini par la commune) aucune pénalité est n'applicable par contre dans une "zone d'assainissement collectif" une propriété non raccordée est taxable. La carte ci-dessous montre par défaut la zone d'assainissement non collectif (en rouge les dessertes collectives).

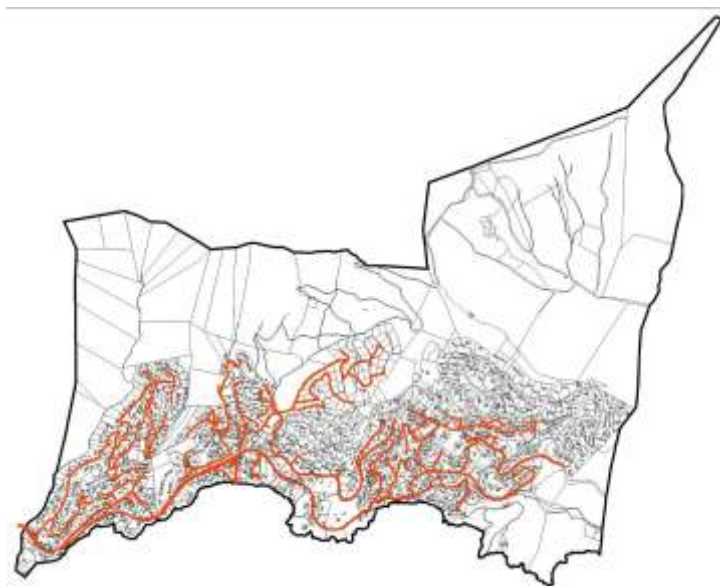
La carte ci-dessous qui montre en rouge les réseaux collectifs suggère que les zones d'assainissement non collectif se situent généralement dans les parties hautes de l'agglomération.



ADRER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

5 Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, [www.adrer.fr](http://www.adrer.fr)



En 2022, 20 installations ont été diagnostiquées : 9 dans le cadre d'une vente, 8 en conception et 3 pour une réalisation avec les résultats suivants :

| Formulation ancien mode d'évaluation | Nouveau mode (2012)            | Nombre d'évaluations effectuées |
|--------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Favorable                            | conforme                       | 7                               |
| Favorable avec réserves              | conforme                       | 4                               |
| Défavorable                          | Non conforme                   | 9                               |
| Pollution et nuisance                | Non conforme avec risque élevé | 0                               |

### 3. Conclusion

En matière d'assainissement collectif même si les rejets en mer sont conformes à la réglementation, une politique de renforcement de la vigilance sur la qualité et la performance de la station de Cavalière devrait s'imposer sans négliger pour autant à inciter la population à plus de prévention sur le rejet de produits à potentiel toxiques dans le réseau et une politique de réutilisation de l'eau dépolluée en sortie de traitement pour arrosage par exemple. Programme ambitieux certes, mais les utopies d'aujourd'hui sont les réalités de demain<sup>9</sup>.

Pour l'assainissement non collectif une politique d'accélération de la connexion de toutes les habitations au réseau collectif est souhaitable afin d'aboutir à un village entièrement branché au réseau collectif dans un délai court.

\*\*\*

Les lecteurs de cette Tribune qui souhaiteraient obtenir un diagnostic de leur dispositif d'assainissement non collectif peuvent s'adresser au service "Eau et Assainissement" de la Communauté des communes : tel 04 94 54 68 08 ou [contacteau@golfe-sainttropez.fr](mailto:contacteau@golfe-sainttropez.fr) ou se connecter à la page <https://www.golfe-sainttropez.fr/vivre-ici/leau-et-l'assainissement-non-collectif/assainissement-non-collectif/>

<sup>9</sup> Victor Hugo